



Nous avons tous le même soucis en entreprise : lorsque l'on a un gros dossier à envoyer à un client ou un fournisseur, rien de plus pratique que de le numériser et de l'envoyer en pièce jointe par mail. Pratique, tant que le volume de données est limité, car dès lors que la pièce jointe pèse 2 à 3 Mo, tout se complique. Votre boîte mail peut mettre plusieurs minutes à émettre votre courriel, et vous n'êtes pas certain que votre correspondant puisse le recevoir, les règles d'administration de son compte ne permettant pas toujours la réception d'un gros fichier. Comment faire alors ? Envoyer un CD-Rom contenant votre fichier ou un colis contenant le document au format papier, par la poste ou par coursier. Beaucoup moins pratique si cet envoi est urgent, et surtout beaucoup plus contraignant.

Y a t-il une autre solution ?

OUI ! Un serveur Djinn system équipé du module « FTP ».

Comment ça marche ?

Pour vous :

Une fois votre serveur équipé de ce module (optionnel), vous pouvez partager sur notre serveur FTP n'importe quel fichier stocké sous Djinn System, d'un simple clic de souris. Cette action étant gérée par votre serveur, et non par votre poste client, vous ne subissez aucune gêne inhérente à l'envoi de gros fichiers (ralentissements, blocage clavier, etc.), et pouvez même éteindre votre PC si besoin est ! Une fois le fichier uploadé, vous disposez automatiquement d'un lien de téléchargement, qu'il vous suffit d'envoyer par courriel au(x) destinataire(s).

Pour votre destinataire :

Une fois le courriel reçu, votre destinataire n'a plus qu'à cliquer sur le lien envoyé, et accepter le téléchargement du fichier. Le module « FTP » vous notifie alors de sa bonne réception.

Comment puis-je savoir que le fichier a bien été téléchargé par le destinataire ?

Le module « FTP » vous informe des caractéristiques de transfert du fichier vers son destinataire (date, heure, adresse IP du destinataire, etc.). C'est en quelque sorte un accusé de réception numérique, fiable et sécurisé.

Puis-je supprimer le lien de téléchargement quand je le souhaite ?

Bien entendu ! De manière simple, vous pouvez supprimer l'hébergement de votre fichier sur votre espace client, localisé sur notre serveur sécurisé, dès que vous recevez la notification de téléchargement par son destinataire. Et n'oubliez pas que le fichier source est toujours sur votre serveur Djinn System ! Aucun risque d'erreur donc !

Mes données hébergées sur votre Data Center sont elles sécurisées ?

OUI. Les protocoles de communication entre le serveur hébergeant vos fichiers partagés et votre

serveur Djinn System répondent à une exigence forte de sécurité. Par ailleurs, des clauses de confidentialité prévues dans nos contrats d'abonnement vous garantissent le respect de celles-ci par les salariés d'Antelium.

Combien me coûte la location d'un espace mémoire sur votre Data Center ?

Nous étudions ensemble vos besoins en capacité de stockage instantané. A minima, nous vous réservons un espace de 5 Go, à un prix très compétitif (quelques euros par mois). De plus, dans la mesure où vous pouvez supprimer le fichier transféré dès lors que son destinataire l'a téléchargé, ce volume de stockage est dans la majorité des cas suffisant.

Et si je souhaite héberger mes fichiers partagés sur mon serveur d'entreprise ?

Dans ce cas, et si les caractéristiques de votre serveur d'hébergement sont adaptées à vos besoins (processeur, ROM, RAM, capacité de stockage disponible, etc.), les fichiers transférés seront hébergés directement sur votre machine. Vos données sont donc stockées chez vous, sous votre seul contrôle. Cette possibilité présente néanmoins des risques de sécurité. Nos équipes vous conseilleront dans ce cas pour analyser les potentialités d'intrusion frauduleuse dans votre réseau.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus de détails.

Nous contacter



Pour visualiser l'organisation des flux d'échanges, de l'émetteur au destinataire, le diagramme suivant devrait vous éclairer utilement.

